



CLUB ODD



Le Forum Politique de Haut Niveau 2016

La première séance de travail du Club ODD s'est déroulée le 5 octobre 2016 et portait sur le Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable (FPHN).

Tirant son mandat du document final de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), « L'avenir que nous voulons » (1), le FPHN joue un rôle central dans le suivi global de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) (2). La session de 2016 a eu lieu du 11 au 20 juillet à New York et a été la première depuis la mise en place du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après, l'Agenda 2030).

Dans ce contexte, outre l'analyse globale, cette séance a permis de prendre en compte les initiatives prises par les pays africains à la suite du FPHN en termes de développement durable, avec un intérêt marqué pour le Maroc.

Les discussions se sont articulées autour des axes suivants : l'historique du cadre international du développement durable, la gouvernance et l'agenda international, puis les mécanismes d'appropriation des ODD au Maroc.

L'historicité du cadre international du développement durable

La discussion s'est articulée autour de l'historicité du cadre international du

développement durable et des débats qu'il a suscités.

A ce titre, le FPHN succède en 2013 à la Commission du développement durable, instance intergouvernementale dont l'origine remonte à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement ayant eu lieu à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 (dit « Sommet de la Terre »). En outre, il a été rappelé que la consécration du concept de développement durable renvoyait au rapport Brundtland de 1987 dans lequel on peut lire : « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins* ».

La discussion s'est aussi axée sur les intérêts spécifiques des pays du Sud, en particulier africains, en rappelant notamment le Plan d'Action de Lagos (1980), le Traité Abuja (1991), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique – NEPAD (2002) et plus récemment l'Agenda 2063 de l'Union africaine (2013). Par ces initiatives, les pays africains ont clairement affiché leur volonté de prendre leur destin en main, mettant en avant leurs intérêts communs dans ces projets d'intégration et de développement. Dans le contexte actuel, le développement durable est résolument ancré dans les perspectives africaines au regard notamment des nombreux liens entre l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

De même, l'exemple du groupe du G77+Chine, montrant les prises de position des pays en développement et leurs revendications, illustre la volonté d'équilibrer le débat sur le développement, en portant la voix du Sud lors des négociations globales avec les pays du Nord.

Si ceux-ci étaient réticents à la consécration des principes environnementaux dans les années 1970, l'affirmation de principes clés tels que « la responsabilité commune mais différenciée » a permis une appropriation de l'agenda du développement durable. Ainsi, Rio+20 a réitéré l'importance de ces enjeux malgré les divisions autour du concept d'« économie verte » puisque le G77+Chine a souligné que « *la crise économique ne saurait servir de prétexte pour différer l'impulsion du développement durable attendu de notre Conférence* ».

En somme, la perspective historique permet de mettre en lumière la nécessité de longue date pour les pays du Sud de faire entendre leur voix au sein des négociations internationales pour le développement durable.

Gouvernance et agenda international

Ces aspects peuvent être reliés à la cible 16.3 « *Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice* » et à la cible 16.8, visant à « *élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial* ».

En effet, le besoin d'intégrer les États du Sud dans le processus de gouvernance (en particulier économique) semble découler des multiples revendications et critiques de ces pays, notamment relatives à une trop faible prise en compte de leurs voix et à un manque d'équité dans les négociations.

Aussi, cette participation à la gouvernance implique des États capables de faire appliquer les décisions prises à ce niveau, d'où le besoin d'un état de droit et d'un accès égal à la justice nationale et internationale.

Cet aspect illustre une certaine prise en compte des critiques et l'interdépendance qui peut exister entre les ODD et leurs différentes cibles. Si les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) représentaient déjà un premier pas vers une unification du discours sur le développement au niveau global, les ODD

semblent vouloir pousser encore plus loin la volonté de gouvernance globale et équitable, comme l'ont illustrées les consultations élargies qui ont été menées durant la période 2013-2015.

Par ailleurs, il ressort de cette analyse que plus de 20 ans après le Sommet de la Terre (1992), le développement durable et le changement climatique sont plus que jamais au centre des questions globales de développement, comme l'atteste l'importance de la Conférence de Paris sur le changement climatique qui a eu lieu du 30 novembre au 12 décembre 2015 (CoP 21).

On peut donc constater une certaine cohérence et une adaptation des ODD aux divers événements qui structurent l'agenda international.

Du régional au mondial : vers le FPHN

Néanmoins, le besoin d'une lecture critique des ODD et du FPHN est nécessaire, notamment autour des questions relatives aux indicateurs et à leur bien fondé, au financement des programmes et au suivi au niveau mondial de l'ensemble.

Cette lecture s'est faite à la lumière des résultats des travaux du Forum régional africain sur le développement durable (Addis Abbeba, 17-19 mai 2016) puis de la session du FPHN (New York, 11-20 juillet 2016) (4).

Mécanismes d'appropriation des ODD au Maroc

A la lumière du cas du Maroc, l'un des 22 pays ayant contribué de manière volontaire aux examens nationaux, il est intéressant de voir comment ce dernier s'est approprié les ODD dans son plan de développement et quelles initiatives ont été créées à la suite du lancement de l'Agenda 2030 (5).

Il apparaît tout d'abord que le Maroc peut se prévaloir des acquis issus de la réalisation de la plupart des OMD, ceci bien que des défis restent importants. Ils sont marqués notamment par un contexte de transition démographique avancée,

une économie en voie de restructuration, le souci du développement de l'économie verte et l'émergence d'un nouveau contexte sociétal (6).

Le Maroc étant membre du programme Mainstreaming, Acceleration and Policy Support (MAPS) du Groupe des Nations unies pour le Développement visant à soutenir la mise en œuvre des ODD au sein des politiques publiques des pays « pilotes », la séance de juillet 2016 du FPHN a été l'occasion de présenter les premières initiatives prises en faveur dans ce cadre. Celles-ci résultent notamment de consultations nationales, tenues à Rabat du 3 au 5 mai 2016, dont les résultats ont été présentés lors du FPHN de juillet 2016 (7).

S'appuyant sur l'impératif de « l'appropriation nationale », cette consultation s'appuya sur le patronage du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, du Coordonnateur Résident du Système des Nations unies (SNU) et de l'appui du Haut-Commissariat au Plan (HCP). De la sorte, d'autres agences gouvernementales et ministères (Affaires Générales et de la Gouvernance, de l'Economie et des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, de l'Environnement, de la Santé, de l'Éducation Nationale, de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social, du Tourisme, de l'Eau) furent impliqués.

A l'issue de ce travail collaboratif, le Maroc a fait ressortir 6 lignes d'actions: l'appropriation des ODD dans le cadre national, la mise en cohérence des ODD avec les priorités nationales, la maîtrise de la coordination des politiques publiques, le système d'information statistique, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre et le financement.

A la lumière de la présentation du Maroc au FPHN, certains points sont ressortis.

Tout d'abord, la pluralité des institutions en charge des différents programmes de

développement risque d'entraîner un manque de cohérence de ces derniers.

Ensuite, le thème des statistiques soulève la question du traitement au niveau local et de la désagrégation des données.

De même, la présentation du plan marocain ne semble pas prendre en compte un certain nombre de défis auxquels doit faire face le pays (problèmes sociopolitiques, sécuritaires, bon voisinage, etc.).

Le rapport ne présente donc pas les éventuelles faiblesses du pays. L'omission des mécanismes non-étatiques de contrôle et le manque de communication dans les médias semblent montrer une faible intégration de la société civile marocaine.

Enfin, l'autofinancement représente un enjeu majeur pour la mise en œuvre. Pour finir, il est nécessaire de faire des analyses comparatives des pays du MAPS pour voir de quelle manière ils traitent les ODD.

Le FPHN : quelques repères chronologiques

24 septembre 2013 : séance inaugurale du Forum Politique de Haut Niveau, organisée sous les auspices de l'Assemblée générale.

Thème central : « Construire l'avenir que nous voulons : de Rio +20 au programme de développement pour l'après-2015 ».

30 juin – 9 juillet 2014 : Première réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social.

Thème central : « Atteindre les OMD et ouvrir la voie à un programme de développement ambitieux et porteur de changement pour l'après 2015, y compris les ODD ».

26 juin – 8 juillet 2015 : Deuxième réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social.

Thème central : « Renforcer l'intégration, la mise en œuvre et le suivi : le Forum politique de haut niveau après 2015 ».

11-20 juillet 2016 : Troisième réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social.

Thème central : « Garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable ».

Bibliographie indicative

- (1) L'avenir que nous voulons ; A/CONF.216/L.122, Nations unies, New York/Rio de Janeiro, 19 juin 2012. (Paragraphe 84-86).
- (2) Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; A/RES/70/1, Assemblée générale de l'ONU, New York, 21 octobre 2015.
(en particulier les paragraphes 80, 82-87, 89-90).
- (3) Déclaration du G77+Chine, Rio de Janeiro, 20 juin 2012.
- (4) Rapport sur les travaux de la réunion de 2016 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social ; EHLPF/2016/8, Conseil économique et social, New York, 16 août 2016.
Déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau tenu par le Conseil économique et social à sa session de 2016 sur le thème annuel intitulé « Mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015 concrétiser les engagements ; E/HLS/2016/1, Conseil économique et social, New York, 29 juillet 2016. Résumés analytiques des examens nationaux volontaires ; E/HLPF/2016/7, Conseil Economique et Social, New York, 13 juillet 2016.
President's summary of the High Level Political Forum 2016.
- (5) Le Maroc est l'un des 22 pays ayant participé aux examens nationaux volontaires dans le cadre du FPHN de juillet

2016. Les autres pays africains sont l'Égypte, Madagascar, l'Ouganda, le Togo et la Sierra Leone.

- (6) Le Maroc entre Objectifs du Millénaire pour le Développement et Objectifs de Développement Durable. Les acquis et les défis, Rapport National 2015, Royaume du Maroc, Haut-commissariat Au Plan, Rabat, Août 2015.
- (7) Rapport du Royaume du Maroc concernant les premières mesures en matière de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable ; Royaume du Maroc, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Direction de la Coopération Multilatérale et des Affaires Economiques Internationales, Rabat, 2015/2016.

L'équipe d'Africa 21

Le Club ODD est un groupe de travail créé à l'initiative d'Africa 21, composé de membres et d'experts externes, œuvrant au renforcement des connaissances et des capacités de ses membres sur la thématique des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030.

Le Club s'organise autour de séances thématiques régulières relatives à des cibles des ODD que ses membres analysent avec un regard critique.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter à : info@africa21.org.